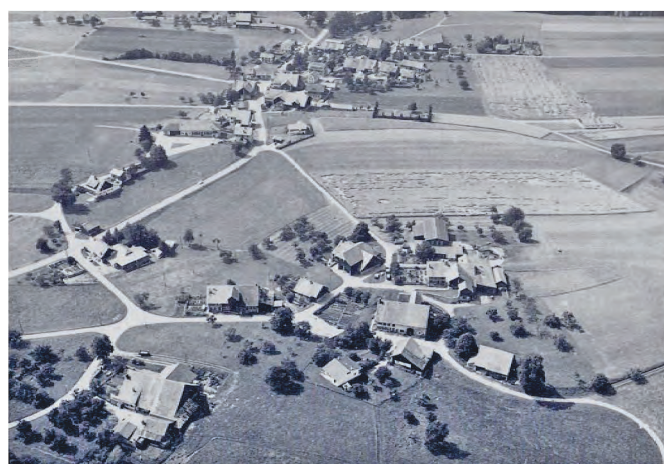


ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3 - 6
Les nouvelles du conseil communal	7
Caveau de Sottens	8
C'EST GENIAL, LISEZ-LE	8
CAUSE TOUJOURS	
Echos du rétroviseur	9
Brisolée à Villars-Tiercelin	9
Course à pied de Villars-Mendraz	10
PETITES PLUMES	11
SOCIETES LOCALES	
50 ^{ème} anniversaire de l'APV	12
Abbaye des trois districts Le Trèfle d'Or	13
INFOS/PETITES ANNONCES	14 - 15
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	16

L'ECHO

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Photos anciennes de nos 5 villages





MUNICIPALITE

Patrick Keller
Syndic

tél. 021 903 48 75

mail patrick.keller@jorat-menthue.ch

Suppléante : Line Gavillet

Line Gavillet

Vice-syndic

tél. 021 903 30 39

mail line.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Patrick Keller

Françoise Arlaud

Conseillère municipale

tél. 021 905 36 44

mail francoise.arlaud@jorat-menthue.ch

Suppléante : Lyvia Schertenleib

Lyvia Schertenleib

Conseillère municipale

tél. 021 903 49 05

mail lyvia.schertenleib@jorat-menthue.ch

Suppléant : Claude Racine

Claude Racine

Conseiller municipal

tél. 021 903 29 76

mail clauderacine@jorat.menthue.ch

Suppléante : Françoise Arlaud

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Roland Schmutz, Forestier-bûcheron-Chef d'équipe

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Michaël Vocat, Apprenti Forestier-bûcheron

Keller Martin, Apprenti Forestier-bûcheron

Administration générale

Aménagement du territoire (urbanisme)

Finances

Personnel administratif et technique

Relations extérieures

Ecoles - Eglises - Cimetières

Routes - éclairage public - transports

Services du feu - PCi - Voirie

SI (gaz, électricité, téléphone, etc)

Culture (sociétés locales, manifestations, etc)

Police des constructions

Passeport-vacances

Energie

Social

Domaines

Forêts

Parcs et promenades

Terrains

Police

Bâtiments

Refuges

Eau

Epuration

Déchets

**PRESIDENT DU
CONSEIL**

Frédy-Daniel

Grossen

Au Quartier Latin 3

1059 Peney-le-Jorat

Tél. 021 903 32 01

Secrétaire municipale : Nicole Boeuf

Contrôle des habitants : Laurence Cherpillod

Horaires d'ouverture au public

Lundi 18h-20h / Mardi 09h-11h

Mercredi 14h-16h / Jeudi 09h-11h

Boursière communale : Clémence Grognoz

assistée par Céline Grognoz

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Concierge, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Gestion équipe forestière et employé communal

Roland Rapin



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Chers citoyennes et chers citoyens de Jorat-Menthue,

Si en décembre le climat anormalement doux pour cette saison nous questionnait sur la venue d'un vrai hiver ou pas, la nature s'est vite rattrapée pour nous rappeler qu'elle, et elle seule, décide de son rythme. La quantité de neige, qui de plus est soufflée en masse à certains endroits, aura fait vivre émotions, états d'âmes et même frayeurs selon l'activité et le propre fonctionnement de chacun. Si tout ne fut pas parfait, et qu'il n'est pas possible d'intervenir partout au même moment, de gros moyens ainsi qu'un nombre d'heures important ont été consentis pour dégager les axes routiers et accès habituels ainsi que sécuriser les zones arborisées. Merci donc aux équipes pour avoir œuvré de nombreux jours (et nuits) sans discontinuer et aux usagers des routes et des transports publics pour leur patience et leur compréhension.



Un autre sujet qui nous donne quelques frissons, mais ceux-ci se manifestent plutôt le long de la colonne vertébrale, concerne toutes les questions liées à l'aménagement du territoire.

En effet, depuis la votation acceptée par la population sur la LAT (loi sur l'aménagement du territoire), et le moratoire entré en vigueur au 1^{er} mai 2014, nos dossiers anciens, actuels ou futurs ont beaucoup de peine à avancer.

Pour rappel, le moratoire dit : toute nouvelle zone à bâtir DOIT être compensée. Ce qui signifie qu'il faut trouver du terrain à déclasser en zone à bâtir pour permettre la réalisation de ces projets (même anciens).

D'autre part, notre commune n'étant pas une "zone centre" (comme Echallens par ex.), elle est censée pouvoir se développer d'au maximum de 15% entre 2008 et 2013.

Les communes vaudoises ont dû faire un bilan de réserve de surfaces à bâtir afin de déterminer si la commune est surdimensionnée pour le futur. Avec la méthode de calcul imposée par le SDT qui considère comme potentiel disponible certaines parcelles récemment construites et d'autres qui le sont de manière inférieure au coefficient, il ne fait aucun doute que nombre de communes devraient réduire leurs zones constructibles.

Pour Jorat-Menthue, indépendamment de l'effet LAT, nous devons remplacer nos 5 PGA (plan général d'affectation) par un seul PGA communal. Ce chantier est une mise en œuvre qui sera prochainement à l'ordre du jour et qui va durer plusieurs années.

C'est dans ce cadre que nous devons consolider certaines zones et en revoir d'autres. Il est prématuré d'affirmer que nous aurons l'obligation de dézoner une partie de la surface constructible mais cela n'est pas à exclure.

Les propriétaires concernés seront informés en temps voulu. Les zones étant actuellement colloquées en zone à bâtir le restant jusqu'à une modification du PGA du village concerné ou la validation d'un nouveau PGA de Jorat-Menthue.

Enfin, si un propriétaire est intéressé à ne pas laisser une parcelle ou une partie de sa parcelle en zone constructible (dézonage), il est invité à contacter la municipalité. L'Association de Développement de la Région-Gros-de-Vaud étudie d'ailleurs en ce moment une éventuelle opportunité de pouvoir maintenir ce potentiel disponible dans notre région, et éviter que cela en devienne un marché ou une bourse d'échange ingérable entre propriétaires, promoteurs et communes de tous horizons.

Comme cela avait été évoqué en début de législature, votre municipalité ne souhaite pas (et ne le pourrait pas) développer la commune de manière démesurée. Elle aimerait simplement faire aboutir les projets initiés et validés depuis longtemps comme le projet de PPA à Villars-Tiercelin et pouvoir légaliser et réaliser les parcelles nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité comme une déchetterie ou le site de l'émetteur de Sottens. D'autres objets (PGA de Sottens, modification du PGA de Peney-le-Jorat) seront intégrés dans le nouveau PGA de Jorat-Menthue afin de définir un aménagement du territoire global.

Tout en espérant, non pas d'assouvir un rêve, mais de pouvoir répondre à une réalité, je vous adresse, chères citoyennes, chers citoyens, mes salutations printanières.

Patrick Keller
Syndic



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Plaquettes forestières

Suite au changement intervenu concernant la location du hangar à plaquettes – repris par l’entreprise Schmuki SA depuis le 1^{er} novembre 2014 - nous vous informons qu’il n’y aura plus la possibilité de se fournir à titre privé en copeaux par petite quantité (sac de 110 litres, etc) directement au dépôt et que seules les commandes par benne ou remorque seront desservies.

Toutefois, le hangar à plaquettes (route de Villars-Tiercelin- Froideville) sera exceptionnellement ouvert le samedi 25 avril 2015 de 10h00 à 12h00, pour s’approvisionner en copeaux au détail, sac de 110 litres CHF 5.—.

Entreprise Schmuki SA à 1522 Lucens (tél. 021 906 72 33, natel 079 446 39 17 ou info@schmukisa.ch)

Jorat une terre à vivre au quotidien

Le dossier de candidature pour la création d’un parc naturel périurbain a été déposé par le Conseil d’Etat auprès de la Confédération, Office fédéral de l’environnement en date du 5 février dernier. Ce dossier est composé de 4 fascicules qui correspondent aux exigences de forme de l’autorité fédérale. Il sera évalué durant les prochains mois au cours desquels un certain nombre d’informations devraient parvenir au comité. Une prise de position définitive aura lieu dans le courant de l’été.

Lyvia Schertenleib

Exposition

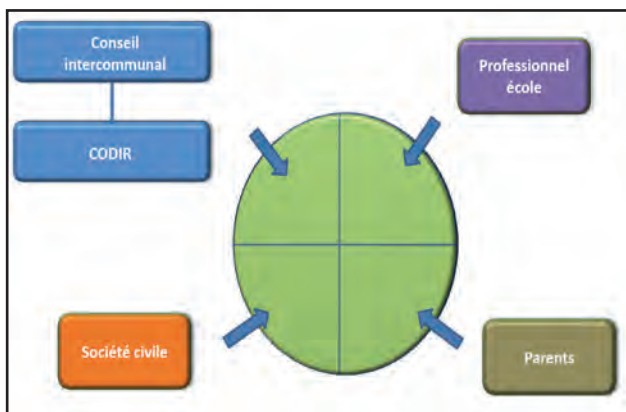
Nous aurons le plaisir d’accueillir un artiste qui exposera ses œuvres sur l’espace vert autour de l’église de Peney-le-Jorat, dans le cadre de l’exposition ArtEdifices.



Du 31 mai au 19 septembre 2015 vous pourrez découvrir les œuvres d’art d’une quarantaine d’artistes de renommée nationale à travers un parcours d’exposition au cœur du patrimoine architectural historique du Gros-de-Vaud.

Ecole

Les 2 conseils d’établissement de l’Association Scolaire, qui ont repris une partie des tâches des commissions scolaires, se sont réunis pour la première fois au début de l’année.



Pour le Nord, c’est-à-dire, l’établissement Bercher-Plateau du Jorat, il y a 16 membres, dont Michel Gürtner, représentant de la société civile, de Peney et Olivier Lüthi, maître de gymnastique à Bercher, ancien habitant de Villars-Mendraz, et j’en assume la présidence.

Pour le Sud, soit les établissements Emile Gardaz et des Trois Sapins à Echallens, le conseil est composé de 20 membres. Thierry Schieffmann d’Echallens le préside.

Line Gavillet



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Le mythe des déchets:

les déchets ménagers peuvent aussi être incinérés chez soi dans la cheminée.



La vérité: Incinérer des déchets dans la cheminée ou même dans le jardin est non seulement interdit par la loi, mais est aussi mauvais pour la santé. Ce genre de brasier produit des gaz toxiques ou agressifs, des dioxines par ex. (le poison de Seveso) ou des furanes. Si vous insistez pour continuer d'incinérer vos déchets ménagers vous-même, vous vous mettez non seulement personnellement en danger ainsi que les personnes qui vous entourent, mais vous rendez aussi passible d'une amende ou d'une plainte pénale.

Source: Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED), www.vbsa.ch/fr/



Claude Racine

Déchetterie / l'alu

On constate que certaines personnes mettent dans la benne d'aluminium des emballages plastifiés, couleur gris-alu. Ces sachets qui contenaient des produits alimentaires (chips – aliments pour chiens ou chats) ne sont pas du tout de l'aluminium et sont à mettre dans votre sac poubelle. Le véritable emballage aluminium reste plié si on le presse.



Les plantes invasives

A la suite de l'adoption, en 2008, de l'ordonnance fédérale sur l'utilisation d'organismes dans l'environnement, les cantons sont tenus d'organiser la lutte contre les plantes exotiques envahissantes,

En 2012, l'office fédéral de l'environnement a élaboré un projet de stratégie nationale de lutte, qui est toujours en consultation. Les cantons romands n'ont pas attendu pour agir et de nombreuses communes ont, comme Lausanne et Genève, déjà bien engagé la lutte.

Propriétaires, si vous avez un terrain à aménager, pensez de consulter cette liste ce qui pourra vous éviter tôt ou tard des frais.

Fiches techniques des 12 plantes prioritaires du Canton de Vaud sur www.vd.ch ou www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Convivialité et environnement

Quelques règles à respecter pour l'environnement et une bonne cohabitation entre les habitants.

Dans vos logements

Avant de verser n'importe quoi dans nos écoulements (lavabo, WC), pensez aux personnes qui devront déboucher les conduites. Les stations d'épuration ne digèrent pas les matières solides, les textiles et autres cotons, les litières pour petits animaux, les restes solides d'aliments, ni les huiles usagées, les produits chimiques ou les médicaments, etc.

Trier ses déchets, une manière de faire preuve de bon sens et de respect. Toutes les informations utiles peuvent être obtenues au bureau communal et se trouvent sur le site www.jorat-menthue.ch

Dans vos jardins

L'eau potable est précieuse pour tout le monde, veillez à l'économiser. Ciblez vos arrosages par exemple et bannissez les systèmes d'arrosage automatiques.

Pas de feu à moins de 20 mètres des bâtiments et veillez à ce que la fumée ne dérange pas vos voisins. L'emploi des tondeuses à gazon ou de tout autre engin bruyant est interdit entre 12 et 13 heures ainsi qu'à partir de 20 heures jusqu'à 7 heures et les jours de repos publics et fériés.

Dans le village

Chaque chien doit être inscrit au bureau communal. Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse à moins qu'il ne soit suffisamment dressé pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui.

Des corbeilles avec distributeur de sachets pour les crottes sont à disposition, merci de les utiliser.

Sur le domaine public et privé, tout véhicule présentant des risques de pollution du sol ne doit pas stationner sur une surface n'étant pas équipée contre cette pollution (surface herbeuse, évacuation eau claire, etc.) plus d'un mois. Les véhicules non immatriculés font partie de cette catégorie.

A découvrir dès le 1^{er} mai...

Comme vous le savez, la tenancière de notre auberge communale de Villars-Mendraz, Madame Florence Bovy-Freymond, a émis le vœu de remettre son établissement afin de pouvoir consacrer davantage de temps à sa famille. Durant près de 5 ans et demi, Madame Bovy a gratifié sa clientèle de son savoir-faire culinaire et de sa bonne humeur. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouveaux projets et la remercions de sa contribution à l'essor de notre café-restaurant, lieu de rencontre important pour la vie locale et associative de notre commune.

Pour lui succéder, la Municipalité a choisi de confier les fourneaux du Café de la Poste à Monsieur Yann Cavin de Sugnens. Il y a 10 ans, Monsieur Cavin a mis en avant sa passion pour la cuisine en créant un service traiteur sous l'enseigne Cavin-Traiteur Sàrl. Il désire aujourd'hui diversifier ses activités et a décidé de relever un nouveau défi, celui de reprendre les rênes d'un café-restaurant. Il pourra ainsi mettre en œuvre ses compétences gastronomiques, et même s'il n'entend pas révolutionner les bases d'une bonne assiette, produits frais et du terroir à l'honneur, Monsieur Cavin ne manque pas d'idées afin d'offrir de la diversité.... Laissons-le surprendre nos papilles !





LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Le fonctionnement d'une commune passe par un certain nombre d'institutions. Parmi celles-ci, les institutions politiques. Au plan local, c'est d'abord le Conseil communal que le soussigné a l'honneur et le plaisir de présider, organe dont la tâche est de définir les divers règlements nécessaires au fonctionnement de la commune. Citons le règlement sur les déchets, le règlement de police, celui sur la distribution de l'eau, sur l'évacuation des eaux, etc. Ce Conseil communal définit aussi l'arrêté d'imposition, taux de l'impôt communal notamment, et le budget, c'est-à-dire les moyens nécessaires à la gestion de la commune. Ce même Conseil est aussi chargé de contrôler comment les affaires communales sont gérées par l'autre organe de la commune, la Municipalité. Celle-ci, présidée par Patrick Keller, syndic, gère au jour le jour la commune. Ce journal vous apporte par ailleurs régulièrement des informations sur l'activité de cette Municipalité.

Le Conseil communal, tout comme le Grand Conseil du Canton de Vaud ou les Chambres fédérales (Conseil national et Conseil des Etats) sont appelés organes « législatifs ». A noter cependant qu'au plan communal, le conseil n'édictant pas de loi, on l'appelle organe « délibérant ». La Municipalité quant à elle appartient à l'organe exécutif, ses homologues étant le Conseil d'Etat pour le Canton et le Conseil fédéral pour la Confédération. Cela étant dit, on doit relever que les pouvoirs des organes de la commune sont de plus en plus limités par les compétences que s'arrogent le canton et la Confédération.

Une institution supplémentaire vient limiter la marge de manœuvre de la commune, les associations intercommunales. Certaines tâches, concernant plusieurs communes, et nécessitant de fait une très forte collaboration entre ces communes, sont déléguées à une association intercommunale. A ce jour, notre commune a délégué des tâches à une demi-douzaine de ces associations. Citons par exemple l'association intercommunale SDIS (Service Défense Incendie et Secours), celle pour la fourniture de l'eau potable entre les communes, celle pour l'élimination des déchets carnés, toutes tâches que notre commune ne pourrait assumer seule.

La plus importante d'entre elles est l'ASIRE (Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens), dont le budget annuel est de l'ordre de 15 millions, pour plus de 3'500 élèves, provenant de 27 communes (plus de 25'000 habitants). Il s'agit chaque fois de charges financières assumées par la commune, mais sur lesquelles elle n'a de l'influence que par ses délégués à l'association. S'agissant de l'ASIRE, notre commune y délègue dans le Conseil intercommunal un conseiller municipal et deux membres du Conseil communal (dont le soussigné). Relevons aussi que Line Gavillet, conseillère municipale, siège au Comité de direction (l'équivalent au plan intercommunal de la Municipalité).

Mais notre Conseil communal assume néanmoins un certain nombre de tâches tout au long de ses séances. Lors de la séance du 6 octobre dernier, le conseil a reconduit l'arrêté d'imposition, maintenant l'impôt communal à 72 % de l'impôt cantonal de base. Nous avons également accordé à la Municipalité un crédit d'étude de Frs. 50'000.- pour une nouvelle déchetterie, et un crédit de Frs. 57'000.- pour une réfection de chemin. Objet important de la séance du 15 décembre, le budget 2015. La Municipalité disposera ainsi d'environ 6,3 millions de francs pour le ménage communal. Il faut toutefois relativiser ce montant, sachant que la moitié de ce montant représente des charges imposées à la commune (péréquation intercommunale, frais scolaires, facture sociale notamment).

Globalement notre commune se porte bien, mais il convient de rester prudent, le vent de la conjoncture pouvant tourner ...

Frédy-Daniel Grossen
Président du conseil communal



Caveau de Sottens le 9 février 2015

Un grand merci à la commune pour cette agréable et sympathique soirée entre la municipalité in corpore et les employés non permanents de Jorat-Menthue. Nous avons pu durant cette soirée apprendre à connaître toutes les personnes qui oeuvrent discrètement dans différentes tâches au sein de notre commune et également déguster une fondue préparée par nos municipaux et syndic.



Stéphane S.

C'EST GENIAL, LISEZ-LE



C'est génial lisez-le

D'après les statistiques, les lecteurs de bandes dessinées deviennent de plus en plus rares à partir de 25 ans. C'est bien dommage. Parce qu'on y trouve des petites merveilles et que l'émotion peut y transparaître aussi bien que dans un roman. Et qu'il n'y a aucune honte à avouer être fan de Garfield passé la vingtaine (le dernier album s'appelle « La haine du lundi », je sens que ça va me plaire).

Dans la BD que je vous recommande vivement de lire aujourd'hui, Fabien Toulmé nous raconte un bout de son histoire personnelle. Le titre, « Ce n'est pas toi que j'attendais », s'adresse à sa seconde fille. Un peu difficile à entendre, n'est-ce pas ? Il s'attendait bien à l'arrivée d'un enfant, mais pas de cet enfant-là.

Avec une honnêteté rare, Fabien Toulmé nous décrit son parcours face à l'arrivée d'une petite fille pas comme les autres. Ses angoisses, ses difficultés, son amour.

C'est génial, lisez-le. Je suis sûre que vous ne vous attendez pas à être bouleversé par une bande dessinée.



Elinore Jubler

Ce n'est pas toi que j'attendais / Fabien Toulmé. – Delcourt



ECHOS du rétroviseur...

Ça fait 25 ans !

Première déchetterie du canton de Vaud, celle de Peney-Le-Jorat en mars 1990 !



Inauguration de la déchetterie de Peney-Le-Jorat en mars 1990.

Début 1989, les Services de l'Etat de Vaud écrivent à la Municipalité de Peney-Le-Jorat afin que la commune trouve un moyen pour assainir sa décharge. En été de cette même année, je me trouvais à Narbonne et en apercevant la direction :

«**déchèterie =>**» y vais prendre des photos...

Le responsable du lieu s'approche et me demande ce que je désire... il ne comprend pas pourquoi un Suisse prend des photos de «sa» déchèterie ! Je lui explique que nous ne connaissons pas ce genre de tri de déchets en Suisse et il s'en étonne ! C'était pourtant la vérité !

De retour en Municipalité, j'explique aux collègues ma découverte française. Nous l'expliquons aux services de l'Etat et ces derniers nous demandent alors de réaliser une déchetterie et d'être commune pilote avec celles de Signy et Echandens. Un subside cantonal pourra nous être accordé.

Les travaux vont bon train et Peney-Le-Jorat inaugure la première déchetterie du canton en mars 1990, bien avant les 2 autres communes. Les premiers responsables de cette déchetterie étaient les deux employés communaux : Marc Delessert et Claude Rod, un volontaire : Gérald Henneberger et le *municipal des services* de l'époque qui signe cet article.

Dès lors et pendant quelques années, d'autres petites communes du canton sont venues voir notre réalisation pour s'en inspirer et construire la leur...

Jean-Luc Tappy



BRISOLEE A VILLARS-TIERCELIN

C'était bon, c'était copieux, c'était sympa !

Oui l'édition 2014 était en tout point remarquable, grâce à une nouvelle et dynamique équipe qui s'est investie sans compter aux brisoloirs, à la buvette et au service. Un grand coup de chapeau pour cette organisation.

Et n'oublions pas le magnifique apéritif offert par les autorités communales, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Alors, rendez-vous à la prochaine brisolée qui se déroulera

Le samedi 24 octobre 2015 à Villars-Tiercelin

Paulette Guinchard





Chers habitants de Jorat-Menthue,

Cette année encore, nous avons le plaisir de vous annoncer que la course à pied des enfants aura lieu le jeudi 14 mai prochain, toujours au Refuge de Villars-Mendraz et associée à la Fête du refuge.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au dernier moment. Toutefois, pour des questions d'organisation, nous vous prions de bien vouloir anticiper celles-ci, par e-mail à : ana-paula.favre@bluewin.ch, ou par téléphone au **079 239 25 74** (possibilité de laisser un message), ceci afin de nous éviter du stress inutile la veille de l'événement. Vous recevrez tout prochainement dans vos boîtes aux lettres, le flyer de la course contenant les renseignements habituels.

Autre possibilité d'inscription, notre page Facebook, dont le lien est le suivant :

<https://www.facebook.com/ascensionvillarsmendraz>

Cette course est ouverte à tous les enfants, nés depuis 1999.

Nous vous informons que vos dons de 2014 n'ont pas permis de financer la médaille offerte à chaque coureur.

Et de ce fait, nous avons dû compter sur la générosité de la Jeune chambre économique pour combler le déficit.

De ce fait, pour cette année, voici les coordonnées bancaires de la course afin de vous permettre de verser directement votre participation lors de l'inscription de votre/vos enfant(s) :

- IBAN : CH35 8047 2000 0055 6855 4, au nom d'Ana Paula Martin, route d'Yverdon 50, 1417 Epautheyres, mention « Course à pied ».
-

Nous comptons sur votre fidélité et votre générosité pour nous permettre de faire perdurer cette journée dans la bonne humeur et nous réjouissons de vous y retrouver nombreux et en famille.

Pour rappel, chacun est libre de s'organiser comme il le veut pour les entraînements.



Le petit comité d'organisation Ana et Ludovic Martin



Publicité dans l'Echo

Chers entreprises et artisans de Jorat-Menthue, vous avez l'occasion d'insérer dans l'Echo, journal de notre commune, une publicité, une carte de visite ou une annonce. Elle peut être publiée de façon annuelle ou par numéro moyennant une petite participation financière. Le journal est distribué deux fois par année à tous les habitants de la commune de Jorat-Menthue, ainsi qu'aux municipalités des communes situées en périphérie.



CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



Les élèves de la classe de Villars-Tiercelin jouent à cache-cache.

Ils ont caché leur prénom dans la grille (horizontalement, verticalement et en diagonale).

Saurez-vous tous les retrouver ?

V	I	S	D	B	M	J	R	I	Z	P	P	G	L
D	A	F	O	N	S	O	O	W	Y	F	D	S	O
G	N	F	D	F	G	H	S	K	L	Z	U	O	İ
M	D	A	L	O	I	S	E	P	I	O	K	P	C
M	R	L	B	B	D	C	Y	B	A	T	E	H	J
N	E	E	L	E	L	I	E	O	A	J	M	I	L
M	U	J	T	M	A	T	H	Y	S	O	E	E	A
A	L	A	J	K	V	T	N	F	R	T	L	P	U
T	F	N	S	R	E	W	R	O	M	A	I	N	R
E	N	D	L	I	A	M	G	I	J	Z	S	T	I
O	V	R	A	F	G	H	A	S	C	E	S	I	N
E	E	A	L	E	X	I	S	L	I	E	A	Z	E
S	N	C	Y	B	A	U	N	G	Y	O	A	N	R

- | | | |
|-----------|---------|---------|
| Afonso | Kemal | Melissa |
| Alejandra | Laly | Romain |
| Alexis | Laurine | Rose |
| Aloïse | Liam | Sophie |
| Andre | Loïc | Yoan |
| Béatrice | Mateo | Zylia |
| Elie | Mathys | |





« 50^{ème} anniversaire des Paysannes groupe du Jorat »

Le 5 mars 1965 naissait le groupe de l'APV du Jorat, à l'initiative d'une dizaine de dames de la région, présidée par Mme Jacqueline Gavillet-Dubrit. Lors de la 1^{ère} assemblée, 36 membres ont répondu présentes. Cette assemblée était intitulée « beauté » et la 1^{ère} sortie fût au chalet de Crésus avec un brouillard épouvantable. En rentrant, arrêt au Lac de Bret pour le souper avec réservation du jeu de quilles.



«Membres fondatrices faisant toujours parties du groupe du Jorat »

50 ans plus tard, nous sommes 122 membres qui regroupons les villages de Villars-Tiercelin, Villars-Mendraz, Chardonney, Corcelles-le-Jorat, Montpreveyres, Ropraz, Hermenches et Sottens. Avec plus de 78 groupes formant un réseau de 6'600 paysannes, cette association féminine est la plus importante au niveau cantonal.

Moyennant une cotisation raisonnable, divers cours sont organisés dès l'automne pour se terminer à la mi-juin. Voici un aperçu de ce que nous offrons : cours de cuisine, poterie, tricot, bains à Lavey, raquettes au clair de lune, sortie en luge, décoration de lampe, décoration de vieille chaise, visite du musée du bouton, visite du Moulin de Sévery, de la cave Henri Cruchon et de la chocolaterie Boillat à St-Prex, sans oublier notre très attendu souper exotique, apprécié de toutes. Il y en a pour tous les goûts, les manuelles, les sportives, les intellectuelles...

A cela s'ajoute les journées sportives organisées par le comité cantonal : ski de piste, ski de fond et raquette ainsi que la sortie estivale que nous organisons cette année pour marquer notre 50^{ème} anniversaire.

Si l'envie de faire partie de notre groupe vous titille, n'hésitez pas à nous contacter :

- Véronique Delessert, Présidente : 021/881 36 17
- Sandra Desmeules, secrétaire : 021/903 42 00
- Denise Rod, caissière : 021/905 20 39



C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans une ambiance chaleureuse et conviviale

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



Abbaye des trois Districts Le Trèfle d'Or

Fête des 7, 8 et 9 août 2015

Il est revenu le temps de la fête triennale de notre Abbaye.

C'est à Montaubion-Chardonney, selon le tournus des villages, qu'elle aura lieu.

Depuis quelques temps déjà le Conseil de l'Abbaye est motivé à mettre sur pied à nouveau une belle fête. La cantine sera montée sur deux week-ends, le 1^{er} d'août pour la commune et la fête nationale, et le 2^{ème} pour l'Abbaye. Elle sera située derrière chez M. Dante Piuzzi comme la dernière fois.

Les activités seront nombreuses :

- Les tirs auront lieu au stand de Chapelle-sur-Moudon, le vendredi 7 août l'après-midi et le samedi 8 août toute la journée. Une petite cantine sera montée à proximité du stand.
- Vendredi soir, un match aux cartes sera organisé par les Jeunesses sous la cantine.
- Samedi après-midi, un tournoi de pétanque sera également organisé par les Jeunesses.
- Samedi soir, un concert de gala animé par le Chœur d'Hommes de Poliez-le-Grand suivi par la Mérinette de Moudon, ainsi qu'un buffet campagnard. Puis bal sur des musiques des années 60.
- Le dimanche, la fête selon la tradition avec la collaboration des Jeunesses :
 - o culte et partie officielle
 - o couronnement des reines (éventuellement des rois !) à Montaubion
 - o cortège emmené par le Friend's Band de Villars-Mendraz jusqu'à Chardonney avec les drapeaux et l'apéritif offert à tous
 - o le banquet sera servi par la famille Haenni de Mézières, puis suivra la remise des prix de tirs
 - o diverses animations pour petits (château gonflable) et grands
 - o un moment attendu par tous, la Levée des danses par les Jeunesses (8 magnifiques couples) qui vous invitera à danser jusqu'au bout de la nuit.

Dans le cadre de notre Abbaye, une chose est certaine, il y aura une ambiance de tous les tonnerres et c'est l'occasion de rappeler, qu'avec la fusion des communes, le périmètre de recrutement des membres s'est agrandi aux villages des communes de Jorat-Menthue et Montilliez. A cet effet, nous avons modifié nos statuts pour vous accueillir toutes et tous (vous pouvez contacter M. Ernest Jossi, Lieutenant d'Abbé à Villars-Mendraz).

A bientôt pour faire la fête à Montaubion-Chardonney.

L'Abbé-Président Aloïs Gavillet





Jardin Avenir est une jeune entreprise de paysagisme spécialisée en jardin naturel, implantée à Villars-Tiercelin. Nous intervenons autant pour de l'entretien et des tailles, que pour des créations selon vos envies. Pour de plus amples informations vous pouvez visiter mon site internet, ou m'appeler

Téléphone : 079'668'85'21,
Site : www.jardinavenir.ch



**POLIEZ-PITTET
100 ANS DE L'ÉGLISE
CATHOLIQUE**

**GRAND CONCOURS
DE DESSIN
POUR LES ENFANTS
EN ÂGE DE
SCOLARITE**

DESSINE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE POLIEZ-PITTET !

Les dessins, de format A4 à A3 maximum, peuvent être déposés jusqu'au 30 juin au fond de l'église, dans la boîte « Concours de dessin », en indiquant ton nom, ton prénom, ton adresse, ton âge, et le nom et numéro de téléphone de tes parents.

Renseignements : Anita Jost 079/656.71.09

Les dessins seront exposés à la grande salle le 13 septembre 2015, pour la grande fête des 100 ans de l'église. Ils pourront ensuite être récupérés. Les dessins gagnants seront publiés.

NB : Les dessins pourront être utilisés dans le cadre du 100^{ème} anniversaire.

Chers habitants de Jorat-Menthue !

Laissez-moi vous révéler une nouvelle activité que j'exerce depuis quelque mois à Sottens :
le CANTIENICA®.

Cette méthode de (re)mise en forme et de tenue du corps, fondée et développée depuis les années '90 à Zurich par Benita Cantieni, continue sur sa lancée : déjà plus que 1'200 instructeurs formés, beaucoup en Suisse alémanique et en Allemagne, et maintenant une à Jorat-Menthue, oui ☺ !

Les thèmes principaux de cette gym thérapeutique sont :

- extension et étirement de la colonne vertébrale (soulage grand nombre de soucis au bas du dos, comme p.ex. hernie discale)
- réveil et activation du plancher pelvien (bénéfique pour les femmes comme pour les hommes), d'une manière radicalement différente de celle enseignée généralement
- respirations à travers tout le corps (bien-être général, ouverture de la cage thoracique, conscience de notre corps intérieur et tridimensionnel)
- l'éloignement actif de nos os dans les articulations (prévention/amélioration de p.ex. arthrose)
- développement de nos muscles profonds trop souvent endormis, mais créés pour soutenir notre squelette, des orteils jusqu'au sommet de la tête !

Les cours hebdomadaires en petit groupe sont accessibles à tous (homme, femme, jeune, mûr, sportif, méditatif) chaque lundi matin de 9h à 10h chez Gecko Escalade à Sottens.

SPECIAL : Je propose également du **CANTIENICA® pour femmes enceintes et mamans avec bébé déjà hors du ventre**, à la Maison de Naissance 'Zoé' à Moudon, chaque mardi matin de 9h15 à 10h15 - bébé est le bienvenu !

Passez sans autre nous voir, on travaille avec le sourire ☺ - mais en vous annonçant chez moi auparavant : une petite introduction individuelle de 20' avant votre premier cours s'impose !

!!! COURS D'ESSAI GRATUIT et sans engagement !!!

Infos : Veronica Kujiken Barta (Sottens) : 021 905 26 20, 076 503 08 69 ou gabovero@vtxmail.ch



L'épicerie le Sottenois change de main

Après 16 années passées dans leur épicerie, Janine et Gérard Garaud ont décidé de se laisser tenter par de nouvelles aventures. En projet, l'achat d'une maison en Auvergne et sa transformation en chambres d'hôtes. Nul doute, que Monsieur s'attachera à sa réalisation et que Madame veillera au grain dans la complicité que leur connaissent leurs clients et leurs proches. Plus qu'une épicerie, ce commerce est devenu au fils des années une institution, dernier lieu de rencontre du village ou son petit coin café permettait aux habitués comme aux gens de passage de barjaquer, de redzipéter, de pétouiller et parfois même faire les pèdzes dans une ambiance presque familiale. Mais ce dernier commerce de plein pied ne va pas fermer définitivement ses portes. Myriam Terrani va tenter de relever le défi en reprenant l'épicerie dès le mois de mai de cette année. La population lui en est d'ores et déjà reconnaissante, lui souhaitant tout le meilleur et plein succès.



Le F.C. Villars-Tiercelin.

Le repas de soutien du F.C. Villars-Tiercelin s'est déroulé le samedi 28 février 2015.

Pour la 2ème année consécutive, il a eu lieu dans l'Igloo sur le terrain de foot de Villars-Tiercelin.

Il y avait un petit air du Nord Canadien, dans un cadre unique avec une surface extérieure enneigée, la soirée a été magnifique. C'est dans une ambiance familiale et décontractée que 95 convives enchantés ont participé à cette soirée fondue Bacchus. Le football club remercie toutes les personnes présentes à cette soirée ainsi que leurs fidèles donateurs et la commune de Jorat-Menthue.



Calendrier F.C. Villars-Tiercelin 2 ème tour 2014-2015

Di 08.03.2015
FC Combremont - FC Villars-Tiercelin
La Procure, Combremont-le-Petit

Di 29.03.2015
FC Fey Sports - FC Villars-Tiercelin
Terrain de la Rochette, Fey

Di 19.04.2015
FC Savigny-Forel II - FC Villars-Tiercelin
Terrain St-Amour, Savigny

Di 03.05.2015
FC Poliez-Pittet II - FC Villars-Tiercelin
Terrain de Chavannes, Poliez-Pittet

Di 24.05.2015
FC Cossonay II - FC Villars-Tiercelin
En Marche, Cossonay-Ville

Di 22.03.2015
FC Villars-Tiercelin - FC Donneloye IIB
Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin

Di 12.04.2015
Villars-Tiercelin - FC Froideville-Sports
Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin

Di 26.04.2015
FC Villars-Tiercelin - FC Le Talent II
Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin

Di 10.05.2015
FC Villars-Tiercelin - FC Bottens II
Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin

Di 31.05.2015
FC Villars-Tiercelin - FC Bercher II
Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin

Di 07.06.2015
FC Villars-Tiercelin - FC Combremont
Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin



	NAISSANCES :	01.12.2014	Denduyver Timothé	Peney-le-Jorat
		07.12.2014	Küffer Keylan	Villars-Tiercelin
		10.12.2014	Perret Layla	Villars-Mendraz
		14.12.2014	Isaac Yaëlle	Villars-Mendraz
		29.12.2014	Cardarelli Alycia	Villars-Tiercelin
		30.12.2014	Forestier Joachim	Peney-le-Jorat
		20.01.2015	Brunel Alicia	Peney-le-Jorat
		06.02.2015	Massmann Lou-Anne	Sottens
		07.02.2015	Glur Aramay Marion Chantal	Peney-le-Jorat
		20.02.2015	Roggen Cassandre Lou-Anne	Villars-Tiercelin
	05.03.2015	Barbaro Romeo	Villars-Mendraz	
	MARIAGES :	12.08.2014	Stasak Sebastian Stasak (Mroczek) Elzbieta	Sottens
		15.08.2014	Mosqueron Romuald Mosqueron (Lehnherr) Françoise	Sottens
		21.08.2014	Brandt-dit-Grieurin Sylvain Brandt-dit-Grieurin (Maniscalco) Cyrielle	Montaubion-Chardonney
		27.09.2014	Grand Stéphane Grand (Waser) Marie-Anne	Villars-Tiercelin
		15.11.2014	Forestier Samuel Jaton Camille	Peney-le-Jorat
	DECES :	29.10.2014	Curchod Rose	Sottens
		20.11.2014	Bovey Lydia	Sottens
		07.01.2015	Bouquet Pierre	Villars-Tiercelin

INFOS DU JOURNAL



Délai de retour des articles : 25 septembre 2015

Prochaine parution : Fin octobre 2015

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire. Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :



Gil Guttman

Ch. des Epinettes 1 – 1062 Sottens
Tél. 021 905 37 55 – gil.guttman@bluewin.ch

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana
Imprimeur : NCP NUMERIC SA – Villars-Tiercelin